

COMMUNE DE LOZAY (17330)

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES

Contexte et rappel :

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux

Cette note répond à cette obligation pour la Commune. Elle sera disponible au secrétariat aux heures habituelles d'ouverture.

La Commune de Lozay (17330) est une commune rurale de – de 500 habitants

- La population de la Commune, au 1^{er} janvier 2021 est de 138 habitants

La Commune fait partie de la CdC « Vals de Saintonge Communauté ».

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2021.

Le budget primitif 2021 a été adopté le 12/04/2021 par le Conseil Municipal de la Commune de Lozay (17330).

Il se caractérise par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et des recettes marquées par une baisse des concours de l'état. Le budget 2021 a été élaboré sans hausse des taux de fiscalité communale.

BUDGET PRINCIPAL - ETS 07800 (ex : 712)

A la clôture de l'exercice 2021, le Compte Administratif du Budget Principal fait apparaître un résultat global de 249 080.51 € se décomposant comme suit :

- Investissement : - 10 527.54 €

- Fonctionnement : 259 608.05 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le Budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

DEPENSES :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **224 140.67 €**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Désignation	CA 2021
011	Charges à caractère général	113 834,91
012	Charges de personnel et frais assimilés	59 030,82
014	Atténuations de produits	18 542,00
65	Autres charges de gestion courante	27 361,93
66	Charges financières	3 620,44
67	Charges exceptionnelles	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 750,57
	TOTAL DEPENSES	224 140,67

Chapitre 011 :

Il s'agit des dépenses à caractère général pour le bon fonctionnement des structures et services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais de petits équipements, vêtements de travail, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments et de la voirie, les impôts et taxes payées par la Commune, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance, etc...

Chapitre 012 :

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

En 2021 : 2 agents titulaires

- 1 adjoint administratif principal de 1^{ère} classe intercommunal TNC 21/35^{ème},
- 1 adjoint technique territorial TC 35/35^{ème} (départ titulaire au 31/10/2021)
(contractuel par CDG 17 à compter du 15/11/2021)

Chapitre 014 :

Atténuation de produits : il s'agit du reversement de l'attribution du FNGIR (18 542.00 €)

Chapitre 65 :

Autres charges de gestion courante : Ce chapitre retrace le versement des indemnités et cotisations des élus (22 031.24 €), les subventions de fonctionnement aux associations (1150 €), l'aide CCAS (2497.14 €), le service incendie (3 288.29 €) les contributions (892.40 €),

Chapitre 66 :

Intérêts de la dette : Ce chapitre comprend pour l'essentiel les remboursements des intérêts de la dette.

Chapitre 67 :

Charges exceptionnelles :

Chapitre 023 :

Virement à la section d'investissement : Cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 46 500.00 €

Chapitre 042 :

Opération d'ordre : Dotation aux amortissements pour 683.43 € et valeurs comptables des immobilisations cédées : 1 067.14 €

RECETTES :

Les recettes de fonctionnement 2021 se sont élevées à 228 292.20 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Désignation	CA 2021
013	Atténuations de charges	282.10
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	876.44
73	Impôts et taxes	196 060,30
74	Dotations, subventions et participations	16 762,32
75	Autres produits de gestion courante	6 719,47
76	Produits financiers	243,67
77	Produits exceptionnels	6 747,76
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	600,14
	TOTAL RECETTES	228 292.20
002	Excédent de fonctionnement reporté	255 456,52

Chapitre 013 :

Il comprend les remboursements des rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts de maladie et accidents de travail (282.10 €)

Chapitre 70 :

Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les redevances d'occupation du domaine public, les acomptes de charges des locations communales, des ventes de concessions de cimetières.

Chapitre 73 :

Il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale (94 933.00 €). Les attributions de compensation de la CDC (66 045.71 €) le fonds de péréquation des ressources communales (1 955.00 €) et la taxe additionnelle aux droits de mutations (33 126.59 €).

Chapitre 74 :

Il concerne les dotations de l'état dont la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF : 4386.00 €), ainsi que la Dotation de Solidarité Rurale (DSR : 8 545 €), FCTVA fonctionnement (731.40 €), et les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux.

Chapitre 75 : Concerne l'encaissement des locations communales et autres produits de gestion courante (6 719.47 €)

Chapitre 76 : Encaissement des produits financiers (parts sociales 243.67 €)

Chapitre 77 : Produits exceptionnels divers (remboursement assurances : 6 280.76 € et cession bétonnière : 467.00 €)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la Commune.

Le budget d'investissement regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissements perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Les principaux projets réalisés en 2021 sont les suivants :

- Fourniture et pose d'un portail cour de la Salle Associative
- Travaux voirie : VC 24
- Remplacement borne incendie « Tartifume »
- Acquisition divers équipements : Acquisition défibrillateur extérieur porche Mairie
- Acquisition isoloir PMR et – Protection plexi hygiavote
- Acquisition divers panneaux de signalisations

DEPENSES :

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 87 627.85 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Désignation	CA 2021
16	Emprunts et dettes assimilés	30 219,06
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	56 726,43
23	Immobilisations en cours	82,22
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	600,14
041	Opérations patrimoniales	0,00
	TOTAL DEPENSES	87 627.85

Les principales dépenses ont été constituées par des travaux de fourniture et pose d'un portail dans la cour de la Salle Associative, travaux voirie VC 2A, acquisitions de divers équipements (défibrillateur extérieur, isolement PMR et plexi hygiavote), panneaux de signalisations, remplacement borne incendie « Tartifum » ; SDEER et le remboursements du capital des emprunts,

Les crédits inscrits au budget 2021 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2021 sont distingués dans le compte administratif dans une colonne « reste à réaliser ».

Ainsi, 12 518.40 € de travaux et acquisitions sont reportés de 2021 à 2022

RECETTES :

Les recettes d'investissement se sont élevées à 170 341.03 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

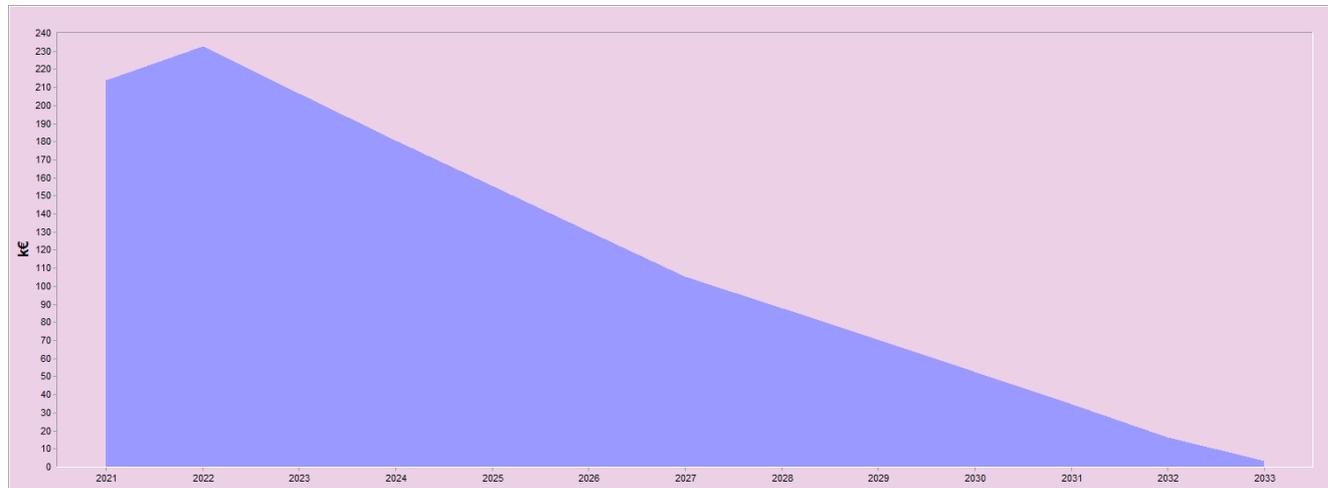
Chapitre	Désignation	CA 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves	118 659.24
13	Subventions d'investissement reçues	880.22
16	Emprunts et dettes assimilés	49 051,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 750.57
041	Opérations patrimoniales	
	TOTAL RECETTES	170 341.03
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
001	Excédent d'investissement reporté	0.00

Les principales recettes d'investissement ont été constituées par :

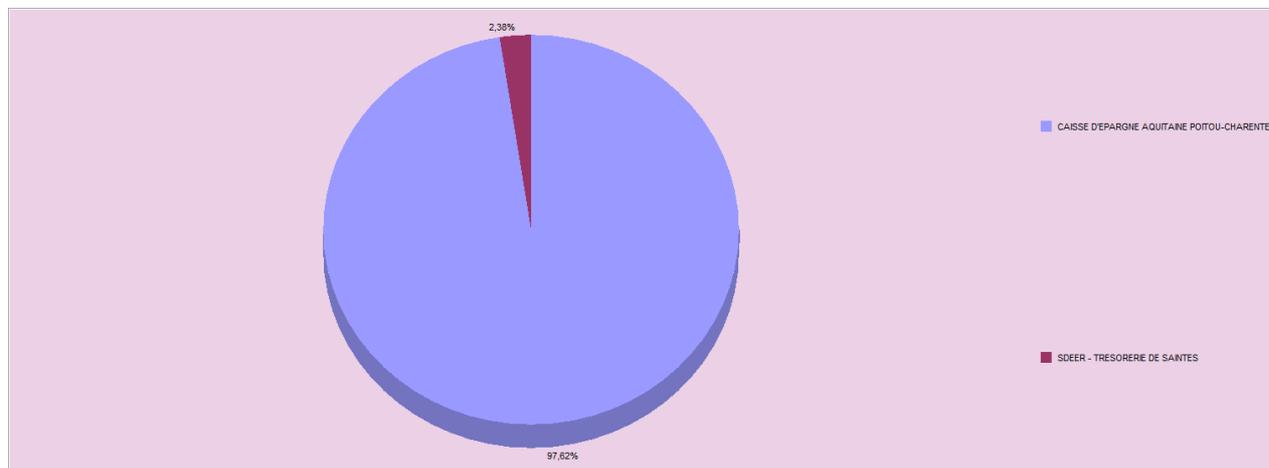
- La taxe d'aménagement pour 534.46 €
- FCTVA pour 11 855.66 €
- Les amortissements pour 683.43 €
- Prêt voirie : 49 051.00 €
- Subvention Amende de police : 880.22 €

ETAT DE LA DETTE

L'endettement de la commune se compose de 05 emprunts au 31/12/2021.



Le remboursement du capital des emprunts restant dû au 31/12/2021 est de 213 917.90 €.



Répartition des emprunts par organisme prêteur		
Organisme prêteur	Capital à remb.	% d'emprunt
CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES	208 825,62	97,62%
SDEER - TRESORERIE DE SAINTES	5 092,28	2,38%

AR Prefecture

017-211702139-20220412-D_0412_01A-DE

Reçu le 19/04/2022

Publié le 19/04/2022

SURVENTIONS VERSEES EN 2021 : 1150 €

ORGANISMES	MONTANT
ACCA – LOZAY	500,00 €
Amicale des Donneurs de Sang	50,00 €
Anciens Combattants Victimes	50,00 €
A.D.M.R	50,00 €
Ass. Française contre Myopathies	50,00 €
Association française Scléroses en plaques	50,00 €
Association Entraide Solidarité	50,00 €
Comité Contre la Tuberculose	50,00 €
La Prévention Routière	50,00 €
Les Restaurants du Cœur 17	50,00 €
La Ligue contre le Cancer	50,00 €
ADOT 17 (Don d'organes et de Tissus humains)	50,00 €
France ALZHEIMER	50,00 €
ASS Sauvegarde Animaux Abandonnés Maltraités	50,00 €

BUDGETS ANNEXES**BUDGET ANNEXE « LOGEMENTS SOCIAUX »**

Ce budget annexe a été créé en 2003 afin de permettre la création de deux logements sociaux.

Le montant des revenus des immeubles s'élève à 11 181.88 € en 2021.

Les dépenses de fonctionnement sont composées principalement des intérêts de l'emprunt pour 1 220.75 € et entretien bâtiments : 1 563.77 € changement porte suite effraction logement 5 Rue des Marronniers

En investissement le remboursement du capital des emprunts représente 3 678.56 €.

Les recettes sont composées de l'excédent n-1 (3 534.27 €)

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT LA FORET »

Ce budget annexe a été créé en 2008 afin de permettre la création d'un lotissement de 9 parcelles. (7 parcelles restent à la vente)

Pas d'écritures cette année.

AR Prefecture

017-211702139-20220412-D_0412_01A-DE

Reçu le 19/04/2022

Publié le 19/04/2022

EFFECTIF DE LA COLLECTIVITE

L'effectif de la Commune se répartit comme suit au 31/12/2021

Agents titulaires :

- Catégorie C :
 - 1 agent administratif à TNC (21/35^{ème}) intercommunal
 - 1 agent technique à TC (35/35^{ème}) départ au 31/10/2021
 - (contractuel par CDG 17 à compter du 15/11/2021)